



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **38**

- représentés : **5**

TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : EAU – FINANCEMENT DU RENOUELEMENT DES APPAREILS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : ACTUALISATION DE LA PARTICIPATION FORFAITAIRE

N° 24-120

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'article 77 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit (loi Warsmann), codifiées à l'article L2225-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant notamment que, dans le cas où l'approvisionnement des points d'eau affectés à la défense incendie fait appel au réseau public de transport ou de distribution d'eau, « *les investissements afférents, demandés à la personne publique ou privée responsable de ce réseau, sont pris en charge par le service public de défense contre l'incendie* » ;

CONSIDERANT néanmoins que l'utilisation mixte des appareils de lutte contre l'incendie justifie un partage du financement ;

VU ainsi sa délibération N° 11-108 du 21 décembre 2011 fixant la participation forfaitaire de la collectivité « incendie » à la Communauté de Communes au titre du remplacement d'hydrants ou de poteaux d'incendie DN 80 mm par un poteau normalisé DN 100 mm, ou du remplacement d'appareils normalisés (poteau d'incendie DN 100 mm) à l'identique, à 1.600,00 € H.T. ;

ESTIMANT opportun d'actualiser le montant de cette participation forfaitaire ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 5 décembre 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
décide**

d'actualiser la participation forfaitaire à la charge de la collectivité « incendie » pour le remplacement d'hydrants ou de poteaux d'incendie DN 80 mm par un poteau normalisé DN 100 mm, ou de remplacement d'appareils normalisés à l'identique, en la fixant à 2.000,00 € H.T. par appareil mis en place.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

Acte à classer

DE-24-120

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T15-30-08.01 (MI257993714)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-120-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : EAU - FINANCEMENT DU RENOUELEMENT DES APPAREILS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : ACTUALISATION DE LA PARTICIPATION FORFAITAIRE

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-120 FINANCEMENT DU RENOUELEMENT DES APPAREILS LUTTE INCENDIE ACTUALISATION DE LA PARTICIPATION FORFAITAIRE.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé	Date 20/12/24 à 15:30	Par GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine
Transmis	Date 20/12/24 à 15:30	Par GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine
Accusé de réception	Date 20/12/24 à 15:52	